

Image not found or type unknown



## Succession dans le cas d'une maison déjà hérité par le défunt

Par Roukine, le 24/07/2014 à 22:13

Bonjour,

Mon beau père vient de décéder, il était marié et a eu trois enfants.

Il était propriétaire d'une maison elle même hérité de ces parents.

Il n'y a pas de donation au dernier vivant de faites.

Qui hérite de la maison?

Quel est le montant des droits de successions pour sa femme? Pour ces enfants?

Enfin dans quel délai après le décès faut il contacter un notaire?

Merci de votre réponse